



Communiqué Ville de Brive

Brive le 14, octobre 2021

Renouvellement des commissions communales et intercommunales pour l'accessibilité Dépôt de candidature jusqu'au 29 octobre 2021

Les membres de la commission communale ou intercommunale pour l'accessibilité sont désignés par Monsieur le maire ou le Président de l'Agglo parmi les personnes ayant manifesté leur volonté d'y participer. Il convient de procéder au renouvellement de ses membres afin de permettre à chaque citoyen du territoire de pouvoir présenter sa candidature.

Les missions principales Commission Communale pour l'Accessibilité (CCA) sont :

- dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports,
- établir un rapport annuel
- faire toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant
- organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles.

Les missions Commission Intercommunale pour l'Accessibilité (CIA) à l'échelle du territoire communautaire et dans la limite des compétences qui ont été transférées à l'agglomération, sont :

- dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports d'intérêts communautaires.
- tenir à jour par voie électronique la liste des établissements recevant du public situé sur le territoire intercommunal pour lesquels il a été élaboré un agenda d'accessibilité programmé et la liste des établissements accessibles.
- organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées et âgées et
- faire toute proposition de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant sur le territoire des communs membres.

Elles travaillent en partenariat afin d'élaborer une réflexion cohérente sur l'ensemble du territoire et sur l'ensemble des domaines d'intervention.

Vous avez jusqu'au 29 octobre 2021 pour candidater :

- Soit par courrier adressé à : Service Prévention-Handicap :
Mairie de Brive – Place Jean Charbonnel – 19100 Brive
- Soit par courriel à : david.eyrignac@brive.fr